



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE ONE SWISS BANK SA

tenue le lundi 07 avril 2025
dans les locaux de ONE swiss bank SA, sis rue de Lausanne 78, 1202 Genève

Le Conseil d'administration de ONE swiss bank SA, présidé par M. Frédéric Binder est heureux d'accueillir les actionnaires au siège de la banque. Les actionnaires dont les actions sont enregistrées et qui en ont exprimé la demande, ont reçu des accès pour visionner l'Assemblée Générale ordinaire par visio-conférence. Ils ont toutefois dû transmettre leurs instructions de vote sur la plateforme GVOTE de Computershare en amont de l'Assemblée générale dans la mesure où aucun vote n'est possible durant l'Assemblée générale de ce jour.

La convocation ayant été publiée le 13 mars 2025 dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce, le président indique que l'Assemblée générale a été valablement constituée, conformément aux statuts de la Banque et peut ainsi valablement délibérer.

M. Frédéric Binder ouvre la séance à 14h00 et désigne M. Pierre Emmanuel CLEMENT comme secrétaire de cette Assemblée générale.

Il souhaite la bienvenue aux actionnaires présents ou connectés en vidéoconférence, ainsi qu'aux administrateurs de ONE, aux membres de la Direction présents et M. Astolfi de PwC.

M. Frédéric Binder présente l'ordre du jour de l'Assemblée générale qui se déroulera comme suit : (i) M. Grégoire Pennone, CEO de ONE swiss bank SA, réalisera une rétrospective de l'année 2024, (ii) M. Yves Keller, CFO de ONE swiss bank SA bank commentera les résultats de l'exercices 2024, (iii) Alex Astolfi formulera son opinion sur le rapport d'audit annuel 2024 et (iv) le vote sur les différentes propositions soumises à l'assemblée générale se déroulera sous la présidence de M. Frédéric Binder.

ONE SWISS BANK : RETROSPECTIVE 2024

Grégoire Pennone indique que l'exercice 2024 a été caractérisé par 5 événements majeurs :

- La sortie de la bourse suisse SIX en mars 2024
- La plus grande collecte de la division Asset Management durant le premier trimestre avec +MCHF 800 sur la clientèle institutionnelle
- La baisse des taux d'intérêts qui se poursuit encore aujourd'hui
- La signature d'un contrat d'achat/vente des titres de ONE swiss bank SA le 19/11/2024 qui devrait être exécutée durant le second trimestre 2025 (07/05/2025).
L'impact pour les actionnaires diffère selon leur qualité :
 - Les actionnaires majoritaires et membres du comité de direction bénéficient d'un contrat d'achat/vente (Sale & Purchase Agreement – SPA long form)
 - Les actionnaires collaborateurs bénéficient d'un contrat d'achat/vente simplifié (SPA short form)
 - Les autres actionnaires bénéficient d'un contrat d'achat/vente dit « squeeze out »
- MCHF11 de dividendes ont été versés aux actionnaires durant les 3 derniers exercices.

Grégoire Pennone conclut cette rétrospective en indiquant que la cession de ONE swiss bank SA constitue la fin du mandat qui lui a été confié par l'actionnaire lors de son entrée en fonction à la tête de la banque. Il ajoute que les résultats du premier trimestre 2025 sont bons et donne la parole à Yves Keller (Chief Financial Officer de ONE swiss bank SA).



RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2024

Yves Keller (CFO) commente les résultats financiers 2024 et les différents ratios réglementaires. Il expose que les actifs sous gestion ont progressé de 19,6% par rapport à 2023. Pour s'établir à Bn CHF 6,1.

Le résultat net de **CHF 8,5 millions** résulte :

- De l'augmentation de 11% des revenus sur commissions et services en lien avec une augmentation des actifs sous gestion déposés par les clients, mais d'un moindre niveau de revenus sur les opérations d'intérêt (-31% vs 2023) en raison des conditions de marché des taux d'intérêts ;
- Les revenus totaux ont atteint CHF 40.1 millions, soit une baisse de -7% ;
- Les charges d'exploitation sont restées stables à MCHF 26.7, composées par MCHF 17.9 de charges de personnel (incluant les charges extraordinaires liées au plan d'option de MCHF 1.2) ;
- Le ratio coûts/revenus demeure robuste à 66.6% même s'il s'est légèrement détérioré par rapport à l'an passé (61.7% en 2023) ;
- La baisse du résultat net par rapport à 2023, est également liée aux impôts payés par la banque (MCHF 1.8 vs KCHF 320 en 2023) ;

En ce qui concerne le Bilan 2024 de ONE, Yves Keller indique que :

- Les fonds propres atteignent CHF 53.6 millions ;
- Le bilan de la Banque s'est allégé pour s'établir à MCHF 484 vs 525 en 2023 en raison de la diminution des liquidités de la clientèle au profit d'une augmentation des investissements effectués par cette dernière (incluant les dépôts fiduciaires) ;
- Les actifs intangibles sont composés du Goodwill BPDG / OSB de MCHF 2.6 qui sera totalement amorti fin 2025 ;
- Ni la participation de Dubaï, ni les actifs Intangibles (Goodwill) ne nécessitent d'impairment ;
- Les provisions sont considérées comme étant adéquates ;
- Le capital réglementaire s'établit à CHF 52.5 millions fin 2024 (contre CHF 43.2 millions fin 2023) ;
- Le "global capital" ratio atteint 30.2% contre un minimum réglementaire de 10.5% ;
- Le ratio de liquidité (LCR) s'établit quant à lui à 376%, pour un minimum réglementaire requis de 100% ;

AUDIT DES COMPTES ANNUEL 2024

A. Astolfi (PwC) présente les pages 33 et 34 du rapport d'audit 2024. Il précise que ce rapport a été établi sans réserve ni remarque, et il confirme avoir procédé à l'audit des états financiers indiqués dans le rapport annuel et avoir donné une opinion favorable relative à l'approbation des comptes 2024 de ONE swiss bank SA.

Il indique en outre avoir procédé à la revue de la proposition de reporter à nouveau le bénéfice de MCHF 8,5 et confirme la conformité de ce qui précède à la législation suisse et aux statuts de la Banque. Il recommande ainsi à l'assemblée générale d'approuver les comptes au 31/12/2024 de ONE swiss bank SA.

VOTE SUR LES PROPOSITIONS SOUMISES À L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE

M. Frédéric Binder invite les actionnaires de l'assemblée générale à procéder au vote des différentes propositions soumises à l'ordre du jour et rappelle que le capital-actions est composé de 15'586'850 (quinze millions cinq cent quatre-vingt-six mille huit cent cinquante) actions d'une valeur nominale de CHF 1 (un franc) chacune, nominatives, intégralement libérées.

Il précise en outre que la société détient en propre 473'850 actions (quatre cent septante-trois mille huit cent cinquante actions) sans droit de vote, de sorte que les actions avec droit de vote sont au nombre de 15'113'000 (quinze millions cent treize mille).



SWISS BANK

Sont représentés à la présente assemblée générale : 14 actionnaires pour un total de 9'007'970 (neuf millions sept mille neuf cent septante) actions, représentant 57.79% (cinquante-sept virgule septante neuf pourcent) du capital-actions et 59.60% (cinquante-neuf virgule soixante pourcent) des actions avec droit de vote.

2. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2024

L'Assemblée approuve les comptes annuels et le Rapport annuel au 31 décembre 2024, à l'unanimité (100%) des voix représentées.

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2024

L'Assemblée approuve à 99.98% (nonante neuf virgule nonante huit pourcent) des voix représentées, la proposition de reporter à nouveau le bénéfice de CHF 8'458'336 (huit millions quatre cent cinquante-huit mille trois cent trente-six francs)

4. DÉCHARGE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée donne la pleine décharge aux administrateurs de ONE swiss bank SA pour leur gestion durant l'exercice 2024, à l'unanimité (cent pourcent - 100 %) des voix représentées.

5. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée approuve à l'unanimité (cent pourcent - 100%) des voix représentées la réélection individuelle, en qualité de membres du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire de la banque, des personnes suivantes :

- Monsieur Frédéric Binder
- Monsieur Alessandro Bizzozero
- Madame Hélène Weidmann
- Monsieur Jean-Claude Favre
- Monsieur Roland Müller-Ineichen

6. 6. ELECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION

L'Assemblée approuve le renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers SA en qualité d'organe de révision statutaire pour un mandat qui s'achèvera à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, à l'unanimité (cent pourcent - 100%) des voix représentées.

Les points de l'ordre du jour sont épuisés et en l'absence de questions, le Président remercie les participants à cette Assemblée générale, ainsi que la Direction et les collaborateurs pour tout le travail effectué et les excellents résultats obtenus au cours de toutes ces années. Il lève la séance à 14h20.

* * *

Genève, le 07 avril 2025

Frédéric Binder
Président du Conseil d'administration

Pierre Emmanuel CLEMENT
Secrétaire général